



Association reconnue d'utilité publique par le Décret du 6 octobre 1967
SIREN 525 285 052 SIRET 525 285 052 00011 APE 9499Z JURIDIQUE 9230

INSCRIPTION
pour l'AG et la sortie à MONTELMAR le lundi 20 septembre 2021
Réponse impérative avant le 10 septembre

NOM, Prénom.....

Adresse.....

Tél..... mél.....

Nombre de convives au déjeuner : Prix du repas adhérent : **25 €**; non adhérent : **27 €**
ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre de la :

Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme

Les personnes non inscrites le 10 septembre ne participeront au repas que dans la mesure de désistements.

**Envoyer inscriptions et chèque à : Roseline de BRETTEVILLE 38 route de Villeneuve
07250 ROMPON**

Et pour ceux qui n'ont pas encore pensé à renouveler leur adhésion 2021 (La Sauvegarde a besoin de vous !):



Association déclarée d'utilité publique par décret du 6 octobre 1967 n°W263003826
SIREN 525 285 052 SIRET 525 285 052 00011
www.sauvegarde-patrimoine-drome.com e-mail : contact@sauvegarde-patrimoine-drome.com

COTISATION ADHERENT POUR L'ANNEE 2021
CONTINUONS ENSEMBLE

Depuis plusieurs années les cotisations permettent à l'Association de participer à la restauration des Monuments Anciens ; elles sont vraiment indispensables à l'activité que nous poursuivons depuis plus de 60 ans : elles sont aussi pour nous la manifestation de votre soutien.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....e-mail.....

Reçu Fiscal souhaité : OUI NON (si oui joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse)

Membre actif : versement supérieur ou égal à 25 € et 35 € pour les couples

Membre bienfaiteur : versement supérieur ou égal à 50 €

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme et de l'adresser, avec le présent bulletin d'adhésion (et enveloppe timbrée à votre nom pour les reçus fiscaux) à :

Roseline de BRETTEVILLE, 38 route de Villeneuve 07250 ROMPON

Date..... Signature



Société de
**Sauvegarde des
Monuments
Anciens de la
Drôme**

Association reconnue d'utilité publique par le Décret du 6 octobre 1967 : n° W263003826
SIREN 525 285 052 SIRET 525 285 052 00011 APE 9499Z JURIDIQUE 9230
Immeuble Girodet, Conseil Général de la Drôme
26500 BOURG LES VALENCE
www.sauvegarde-patrimoine-drome.com e.mail : service.com.ssmad@gmail.com

**Assemblée Générale du 20 septembre 2021
POUVOIR**

Nom.....Prénom.....

Ne pourra assister à l'Assemblée Générale du **20 septembre 2021** et donne pouvoir à :

.....

pour toutes les délibérations, votes et décisions de cette assemblée générale.

Fait à..... le.....

lu et approuvé

signature



Société de
**Sauvegarde des
Monuments
Anciens de la
Drôme**

Association reconnue d'utilité publique par le Décret du 6 octobre 1967 : n° W263003826
SIREN 525 285 052 SIRET 525 285 052 00011 APE 9499Z JURIDIQUE 9230
Immeuble Girodet, Conseil Général de la Drôme
26500 BOURG LES VALENCE
www.sauvegarde-patrimoine-drome.com e.mail : service.com.ssmad@gmail.com

**Assemblée Générale du 20 septembre 2021
POUVOIR**

Nom.....Prénom.....

Ne pourra assister à l'Assemblée Générale du **20 septembre 2021** et donne pouvoir à :
pour toutes les délibérations, votes et décisions de cette assemblée générale.

Fait à..... le.....

lu et approuvé

signature



CANDIDATURE

Je, soussigné(e),....., adhérent(e) de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme et demeurant à..... propose ma candidature au Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale du **20 septembre 2021**.

Fait à le

.....

Signature

A renvoyer avant le **7 septembre** à la Vice-Présidente :
Amicie d'Arces Le Breuil 71140 Maltat



CANDIDATURE

Je, soussigné(e),....., adhérent(e) de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme et demeurant à..... propose ma candidature au Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale du **20 septembre 2021**.

Fait à le

.....

Signature

A renvoyer avant le **7 septembre** à la Vice-Présidente :
Amicie d'Arces Le Breuil 71140 Maltat



Procès verbal de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2020 à Taulignan

ADHERENTS à jour de cotisations en 2019
179 cotisations individuelles et couple
68 associations
TOTAL droits de vote... = 246

QUORUM selon statuts (1/4 des cotisants) = 61

PRESENTS à l'ASSEMBLEE à ce jour : 90 personnes dont

- Droits de vote présents..... 48
- Droits représentés par des pouvoirs..... 32
TOTAL..... 80

Le quorum de 61 étant atteint, l'Assemblée peut délibérer

I. Accueil

A 10h, la vice-présidente Amicie d'Arces accueille les participants en commençant par évoquer l'absence, très regrettée, du président Christian Duforets qui a dû démissionner pour raisons familiales. Elle rappelle ensuite les trois deuils qui ont frappé la Société de Sauvegarde cette année, le décès de la fille de l'un de nos administrateurs M. Soudan, le décès de l'épouse de l'ancien administrateur Jean Bonin, enfin le décès de notre ancien trésorier Félix Mège.

Elle laisse la parole en l'absence de Monsieur Jean-Louis Martin, maire de Taulignan, lui-même retenu au Conseil Départemental de la Drôme, à son adjointe, Madame Nicole Fontany, qui remercie la Société de Sauvegarde d'avoir choisi cette petite ville de la Drôme provençale pour y tenir son Assemblée Générale. Puis c'est au tour de Madame Loetitia Berger, présidente de l'association des Onze Tours qui nous reçoit et a organisé cette journée, de nous parler des buts, des actions et des projets de son association.

Le vice-président Yves Levin évoque ensuite la crise sanitaire du Covid 19 qui a obligé à reporter cette Assemblée Générale, prévue initialement en avril, au mois de septembre, et a empêché un certain nombre de membres, d'élus et de représentants culturels, d'être présents, du fait de plusieurs réunions et sorties reportées également à la même époque.

Il remercie l'association des Onze Tours pour l'énorme travail accompli de manière à maintenir cette assemblée malgré les difficultés d'organisation dues à la crise sanitaire.

L'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 avril 2019 étant entérinée, nous pouvons passer au rapport moral.

II. Rapport moral 2019 (Amicie d'Arces, vice-présidente)

La Société de Sauvegarde maintient son influence et son réseau : nos membres avoisinent les 200 et les associations affiliées avoisinent les 90 ; leurs cotisations ont augmenté. Seules, les subventions des communes, toujours une quarantaine de communes « amies », ont baissé légèrement.

Nos activités en 2019 :

Elles seront développées dans le rapport suivant. Elles correspondent aux objectifs définis dans les statuts de notre association.

- Aide technique et/ou financière dans les dossiers proposés en fonction des décisions du CA. Cette année, nous avons enregistré 12 dossiers, contre 17 et 18 les deux années précédentes. Le ralentissement de notre action n'est que conjoncturel, lié en partie au manque de disponibilité de notre président en 2019.

- Les trois sorties traditionnelles sur le terrain nous ont conduits à Anneyron pour l'assemblée générale en avril, à Montboucher-sur-Jabron en juin et à Valréas en septembre. Nous ne pouvons que remercier les municipalités et les associations dont le travail, lors de ces sorties, est très apprécié de tous les participants.

- Enfin la communication avec nos adhérents et donateurs par l'intermédiaire de notre bulletin et du site internet. Yves Levin, le responsable « com » de la Sauvegarde, nous en parlera ultérieurement.

Nos partenaires

Le conseil départemental nous a renouvelé son aide de 3000€ et met gracieusement à notre disposition le local Girodet de Bourg-les-Valence. Nous remercions le département pour ces ressources qui nous permettent de répondre plus facilement aux appels des associations.

Nous poursuivons nos bonnes relations avec les services de la Conservation départementale du patrimoine que nous tenons au courant des dossiers sur lesquels nous travaillons.

Nous poursuivons également nos relations toujours très amicales avec la Société des Monuments Anciens de l'Ardèche, que représente Mme Dominique de Brion lors de nos réunions de conseil d'administration. A la suite du retrait du président Pierre Court, une nouvelle équipe s'est mise en place lors de la dernière assemblée générale de la société, composée de Dominique de Brion, Bernard Salques et Christine Hotolean.

Nous continuons à collaborer avec la Fondation du Patrimoine sur certains dossiers et nous avons régulièrement l'occasion de rencontrer Mme Bonnard, responsable de la Drôme, notamment lors des réunions avec l'UDAP de la Drôme, et M. Aramel, l'architecte des bâtiments de France.

Lucien Dupuis a représenté la Sauvegarde, comme chaque année, au jury de la Fondation du Crédit Agricole qui a attribué en 2019 la somme de 19 000€. On remarquera que la Société de Sauvegarde intervient ou a connaissance de la presque totalité des dossiers retenus. Il est à noter que, dans l'étude de ces dossiers, le fait que la Sauvegarde soit partie prenante est un élément favorable pour le jury. Sur 8 dossiers présentés, 5 ont été retenus : l'orgue de la Cathédrale de Die, l'église de Saint-Clair à Montfroc, la chapelle Sainte-Thérèse à Saint-Nazaire-le-Désert, le prieuré de Manthes, la chapelle des Aubagnans à Rochegeude.

Montélimar-Agglomération a sollicité un cabinet parisien pour effectuer un audit du patrimoine de l'agglomération. Ce cabinet a demandé de rencontrer la Société de Sauvegarde afin de profiter de ses compétences, au même titre que Maisons Paysannes de la Drôme.

Cette année encore, nous faisons appel aux bonnes volontés pour venir renforcer l'équipe du conseil d'administration et l'association elle-même qui a besoin de sang neuf et plus jeune.

Nous vieillissons tous mais notre patrimoine, lui, ne doit pas en pâtir. Aussi, merci à ceux et celles parmi vous qui font connaître la Sauvegarde à leurs connaissances et les font ainsi adhérer. Merci aussi aux membres bienfaiteurs toujours plus nombreux.

On ne peut terminer ce rapport moral sans remercier les délégués de la Sauvegarde et les membres du conseil d'administration et parmi eux, plus spécialement les membres du bureau qui œuvrent constamment au bon fonctionnement de notre association.

Vote du rapport moral à l'unanimité.

III Nos activités en 2019 (Yves Levin)

- Fonctionnement général. 2019, ce sont :

- 4 réunions du Conseil d'Administration
- 3 participations au CA de l'Ardèche
- 2 entrevues avec la Fondation du Patrimoine
- 1 participation de Lucien Dupuis au jury de la Fondation du Crédit Agricole
- Multiples visites des membres du CA, du bureau, des délégués sur les lieux où la SSMAD est appelée
- nos 3 sorties traditionnelles :

- Dons versés en 2019 (voir tableau en annexe)
- Activités de l'année écoulée (voir liste en annexe)

- Deux numéros de la revue « Drôme Patrimoine »
- Remise du Prix de la Sauvegarde 2018 (1000 €) à Romain Magand, ébéniste à Bouvières.

Le rapport d'activités est alors voté à l'unanimité.

IV- Rapport financier 2019 (Myriam Amourette)

La trésorière, Myriam Amourette présente alors le compte de résultat et le bilan financier au 31 décembre 2019. (Voir tableau en annexe).

Le rapport de contrôle effectué par Monsieur Kieffer, vérificateur des comptes, est lu par le Vice-Président

qui remercie Monsieur Kieffer pour son travail bénévole.

Le rapport financier est voté à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière chaleureusement remerciée par l'assemblée.

(Voir lettre en annexe).

V- LES PROJETS pour 2020 (Yves Levin)

- Un Conseil restructuré pour préparer l'avenir :

- Un nouveau président
- Un nouveau vice-président
- Deux conseillers pour les finances,
- Deux conseillers pour le secrétariat,
- Deux conseillers pour la communication
- Deux conseillers pour les visites techniques de chantier.
- Une mise à jour des délégués.
- Un contact avec les nouvelles municipalités
- Un renouvellement de convention avec la Fondation du Patrimoine
- Le suivi des dossiers

Les cotisations 2020

A ce jour : 124 adhésions pour les adhérents

50 Associations

12 communes

Merci à ces trois entités qui font que la Société de Sauvegarde existe et continue d'œuvrer pour le patrimoine de la Drôme.

VI BUDGET PREVISIONNEL 2020 (Myriam)

Voir tableau en annexe

VII. Élections statutaires :

Comme chaque année, le conseil d'administration doit être renouvelé par tiers.

Le président Christian Duforets ayant démissionné, et quatre administrateurs se représentant (Daniel Soudan, Claudette Monin, Amicie d'Arces, Yves Bénétreau), il reste un poste à pourvoir. Pierre Nicola a présenté sa candidature. Le vice-président Yves Levin propose un vote à bulletins secrets, mais le candidat et les administrateurs rééligibles sont élus à main levée, à l'unanimité.

M. Robert Pasero sera invité au CA durant un an avant de se présenter aux élections.

VIII. LE DEBAT

Yves Levin lance alors le débat qui permet aux associations présentes de s'exprimer sur leurs projets et leurs attentes.

L'association de Crest représentée par Mme Lidin, évoque les travaux de restauration de la chapelle des Cordeliers qui ont permis de préciser des points d'histoire intéressants quant à son architecture. Elle mentionne l'aide financière obtenue grâce au Loto du Patrimoine et la convention avec le Crédit Agricole qui lui permet de supporter les lourdes dépenses de la restauration.

L'association de La Laupie-Patrimoine, représentée par Mme Delphin-Poulat, projette également de nouvelles restaurations dans la chapelle Saint-Michel redevenue église paroissiale.

Pierre Nicola retrace l'histoire du Petit-Paris dont la chapelle a reçu l'aide de la Société de Sauvegarde et rappelle les activités de Saint-Nazaire-le-Désert.

M. Pasero remercie la Sauvegarde pour son aide aux travaux de la chapelle Saint-Clair à Montfroc et donne quelques détails historiques sur cette église.

Françoise Lousberg invite les membres présents à utiliser les Etudes Drômoises pour diffuser leurs articles sur le petit patrimoine de leur commune. Madame Veilhan, de Venterol, recherche des renseignements sur l'architecte Nicolas Fontanil qui a œuvré dans plusieurs localités du Midi.

Elle mentionne la consolidation du campanile de Venterol et recherche des éléments de comparaison avec d'autres campaniles ainsi que des renseignements sur le ferronnier qui y a travaillé.

Enfin, Madame Berger, présidente de l'association des Onze Tours nous présente le programme des visites de l'après-midi, incluant la visite du temple restauré, puis au choix le musée de la soie, l'exposition d'art sacré et la visite guidée du bourg de Taulignan encore entouré de ses remparts. Elle rappelle les actions de l'association, ses nombreuses publications sur l'histoire et le patrimoine, monumental et écrit, la mise en valeur des cabanons des environs, les visites organisées, la restauration des chartes communales. Pour déchiffrer ces dernières, écrites en latin médiéval, elle aimerait entrer en contact avec un étudiant en mastère intéressé par le

sujet. Elle projette également une histoire des nombreuses fontaines de Taulignan.

Le débat étant terminé, le vice-président Yves Levin clôture l'Assemblée Générale.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 23 septembre 2020.

A la suite de l'Assemblée Générale, le prix de la Sauvegarde (1000€) a été remis à Laurent Gerest, restaurateur de tableaux et peintures murales, qui travaille notamment pour les Monuments Historiques et œuvre dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Secrétaire :

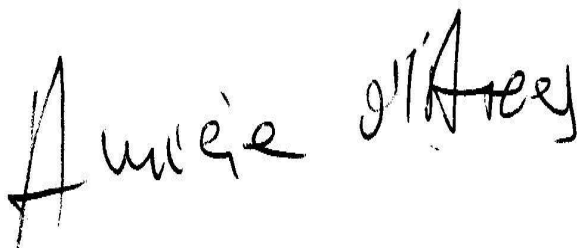
Roseline de Bretteville

Les Vice -Présidents :

Yves Levin



Amicie d'Arces



AG Montélimar du 20 septembre

Trajet Notre Dame de la Rose / Château

A pieds



En voiture

